

CADRE RESERVE AU SERVICE
Date de réception de la demande : / / 2025
N° d'ordre : 2025 /
Numéro du reçu :
N° du titre d'abonnement :

TOUT ABONNEMENT SOUSCRIT APRÈS 9 H 00 NE SERA EFFECTIF QU'À PARTIR DU LENDEMAIN

**DEMANDE DE TITRE
D'ABONNEMENT AU
STATIONNEMENT PAYANT
2025**

MENSUEL à 40,00 €
du ____ / ____ / 2025
au ____ / ____ / 2025 / 2026

TRIMESTRIEL à 90,00 €
du ____ / ____ / 2025
au ____ / ____ / 2025 / 2026

*délibération du Conseil Municipal
en date du 15 décembre 2023 et décision
n°2025-009 en date du 28 janvier 2025
prorogeant les tarifs 2024 jusqu'au 25 mars
2025*

- Je soussigné(e)

Nom : _____ Prénom : _____

Dénomination : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité _____

Courriel : _____ @ _____

Sollicite la délivrance d'un titre d'abonnement au stationnement payant sur la commune de Chinon et valable pour l'un ou l'autre des deux véhicules suivants :

	NUMERO D'IMMATRICULATION	TYPE / MARQUE DU VEHICULE
1 ^{er} véhicule	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2 ^e véhicule	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Le présent titre d'abonnement est utilisable pour un seul véhicule à la fois sur l'ensemble de la zone du stationnement payant, hormis sur la totalité de la place du Général De Gaulle, la rue Neuve de l'Hôtel de Ville, le Quai Jeanne D'Arc partie comprise entre la Rue Neuve de l'Hôtel de Ville et le pont Aliénor d'Aquitaine. Une rotation des véhicules est à effectuer toutes les 24 heures et toute utilisation de photocopie est rigoureusement interdite.
Le règlement effectif des droits de stationnement ainsi que la présentation d'une pièce d'identité et des cartes grises des véhicules concernés subordonnent la délivrance du titre d'abonnement sollicité.
En cas de perte du titre d'abonnement, veuillez en informer aussitôt le service de la Police Municipale Intercommunale.

Fait à _____ le / / 2025

Ci-joint règlement par :

- Chèque
- Espèces : 40,00 € 90,00 €
- Virement

Signature du demandeur